



FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

Siège social : La Grange – Parc de la Mairie – 38190 LES ADRETS

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

et

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'audit et l'expertise
pour les associations
et les collectivités *

Exercice clos le 31/12/2013

70, cours Berriat *
38000 Grenoble *
Tél. 04 38 49 16 81 *
Fax 04 76 17 13 58 *
contact@caleo-compta.fr *
www.caleo-compta.fr *



SOMMAIRE

Rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes :	2 pages
Rapport spécial du commissaire aux comptes	2 pages
Comptes annuels au 31 décembre 2013 :	15 pages

L'audit et l'expertise
pour les associations
et les collectivités *

70, cours Berriat *
38000 Grenoble *
Tél. 04 38 49 16 81 *
Fax 04 76 17 13 58 *
contact@caleo-compta.fr *
www.caleo-compta.fr *

LR



En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération des Alpes de l'Isère, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 3 avril 2014. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

L'audit et l'expertise
pour les associations
et les collectivités *

70, cours Berriat *
38000 Grenoble *
Tél. 04 38 49 16 81 *
Fax 04 76 17 13 58 *
contact@caleo-compta.fr *
www.caleo-compta.fr *

LR



2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nos travaux ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les subventions et les fonds dédiés, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

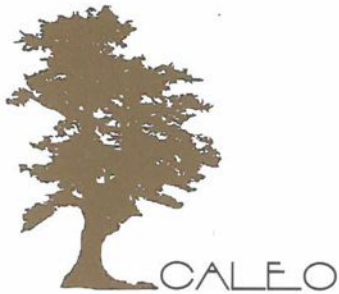
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

L'audit et l'expertise
pour les associations
et les collectivités *

Fait à Grenoble, le 8 avril 2014

~~Laurence RUIZ
SARL CALEO
Commissaire aux comptes
Laurence RUIZ
70, cours Berriat - 38000 GRENOBLE
Commissaire aux comptes
Port. 06 65 54 21 24
Siret 482 710 613 00035~~

70, cours Berriat *
38000 Grenoble *
Tél. 04 38 49 16 81 *
Fax 04 76 17 13 58 *
contact@caleo-compta.fr *
www.caleo-compta.fr *



Rapport spécial du commissaire aux comptes
Sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2013

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du Code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relative à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à la mission.

L'audit et l'expertise
pour les associations
et les collectivités *

70, cours Berriat *
38000 Grenoble *
Tél. 04 38 49 16 81 *
Fax 04 76 17 13 58 *
contact@caleo-compta.fr *
www.caleo-compta.fr *

LR



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 223-19 dudit code, qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

- Conventions réglementées

Membres du Conseil d'Administration	Objet	Transactions ACHATS
Association AAC	Buffet AG 2013	432,00 €

Membres du Conseil d'Administration	Objet	Transactions VENTES
Conseil Régional Rhône-Alpes	Formation "bergers 600h"	1 429,65 €
Conseil Régional Rhône-Alpes	UCARE formation "chien de troupeau"	911,58 €
Conseil Général de l'Isère	Gestion ENS Col du Coq	17 719,20 €
IRSTEA	Organisation et réalisation des tournées de fin de saison et visites d'exploitations des Alpes Sentinelles	6 480,00 €

- Conventions courantes au montant significatif

Membres du Conseil d'Administration	Objet	Transactions VENTES
Conseil Régional Rhône-Alpes	Subventions	45 173,00 €
Conseil Général de l'Isère	Subventions	91 061,00 €

L'audit et l'expertise
pour les associations
et les collectivités *

70, cours Berriat *
38000 Grenoble *
Tél. 04 38 49 16 81 *
Fax 04 76 17 13 58 *
contact@caleo-compta.fr *
www.caleo-compta.fr *

Fait à Grenoble, le 8 avril 2014
SARL CALEO
70, cours Berriat 38000 GRENOBLE
Laurence RUIZ
Commissaire aux comptes
Siret 482 710 613 00035



Etats Financiers au 31 décembre 2013

SOMMAIRE

ETATS COMPTABLES

Bilan actif et passif

Compte de résultat

ANNEXE

- I Faits significatifs de l'exercice
- II Principes, règles et méthodes comptables
- III Note sur le bilan
- IV Note sur le compte de résultat
- V Autres informations

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

BILAN AU 31 décembre 2013

ACTIF	Exercice 2013		Exercice 2012		PASSIF	Exercice 2013	Exercice 2012
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net				
			Net	Net			
Actif immobilisé :							
Immobilisations incorporelles	60 716	57 388	3 328	12 756	Fonds propres :	49 132	43 196
Immobilisations corporelles	37 053	29 517	7 536	65 306	Fonds associatif		
Immobilisations financières (1)	729	-	729	429	Ecart de réévaluation		
TOTAL I	98 497	86 905	11 592	78 491	Réserves :		
Actif circulant :					réserves réglementées		
Stocks et en-cours	-	-	-	1 772	réserves statutaires		
Avances et aptes versés sur commandes	-	-	-	-	autres		
Créances (2)	280 174	4 300	275 874	379 006	Affectation au "projet associatif" (des ex. précédents)		
Usagers et comptes rattachés	108 387	4 300	104 087	180 829	Report à nouveau	19 250	5 936
Autres	171 787	-	171 787	198 178	Résultat de l'exercice (excédent ou perte)		
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	Fonds associatif représentatif de biens qui se déprécient et qui ne seront pas renouvelés		
Disponibilités	31 064	-	31 064	14 423	Fonds associatif pouvant être repris avant dissolution de l'association		
Charges constatées d'avance	9 321	-	9 321	7 629	Subventions d'investissement	1 005	66 603
TOTAL II	320 559	4 300	316 259	402 831	Provisions réglementées		
					TOTAL I	69 387	115 735
					Provisions pour risques et charges	3 500	-
					Fonds dédiés	26 892	19 613
					TOTAL II	30 392	19 613
					Dettes		
					Emprunts et dettes assimilées (3)	1 790	503
					Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	29 784	28 350
					Fournisseurs et comptes rattachés (4)	93 671	121 355
					Autres (4)	98 228	113 711
					Produits constatés d'avance	4 598	82 054
					TOTAL III	228 072	345 974
TOTAL GENERAL (I+II)	419 056	91 205	327 850	481 322	TOTAL GENERAL (I+II+III)	327 850	481 322
(1) dont à moins d'un an							
(2) dont à plus d'un an							

R

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE
COMPTE DE RESULTAT AU 31 décembre 2013

CHARGES	Exercice 2013	Exercice 2012	PRODUITS	Exercice 2013	Exercice 2012
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Achats	36 961	52 248	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	338 691	352 913
Variation de stocks	-	46	Production stockée	-	-
Autres charges externes (*)	129 127	125 995	Production immobilisée	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	22 059	23 056	Subventions d'exploitation	245 326	230 373
Rémunérations et charges sociales	440 349	421 774	Collectes	-	-
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations : dotations aux amortissements	21 685	23 839	Cotisations	71 614	62 442
sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-	-	Autres produits (1)	8 285	12 915
sur actifs circulants : dotations aux dépréciations	1 772	-	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au compte de résultat	13 579	15 541
Dotations aux provisions	3 500	-			
Autres charges	-	-			
Charges financières	675	715	Produits financiers (1)	8	10
TOTAL I	656 128	647 672	TOTAL I	677 504	674 194
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (II)	49 697	-	Produits exceptionnels sur opérations en capital (II)	52 019	-
Charges exceptionnelles diverses (III)	5 908	6 045	Produits exceptionnels divers (1) (III)	8 738	2 972
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	711 733	653 718	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	738 261	677 166
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	26 892	19 613	Report subventions non utilisées des ex. antérieurs	19 613	2 100
Solde créditeur : excédent	19 250	5 936	Solde débiteur : déficit		
TOTAL GENERAL	757 874	679 266	TOTAL GENERAL	757 874	679 266
* y compris : redevances de crédit-bail mobilier redevances de crédit-bail immobilier	- -	- -	(1) dont reprises sur provisions	-	-

Présentation selon Plan CNVA

8

CONTENU DE L'ANNEXE

1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- 1.1 Activité
- 1.2 Résultat
- 1.3 Investissements
- 1.4 Endettement

2 PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 2.1 Principes généraux
- 2.2 Présentation des documents
- 2.3 Méthodes d'évaluation
- 2.4 Calcul des amortissements

3 NOTE SUR LE BILAN

ACTIF

- 3.1 Concessions, brevets et droits similaires
- 3.2 Immobilisations corporelles
- 3.3 Immobilisations financières
- 3.4 Stocks de marchandises
- 3.5 Avances et acomptes versés sur commandes en cours
- 3.6 Clients et comptes rattachés
- 3.7 Autres créances
- 3.8 Disponibilités
- 3.9 Charges constatées d'avance

PASSIF

- 3.10 Capitaux propres
- 3.11 Fonds dédiés
- 3.12 Provisions pour Risques et Charges
- 3.13 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
- 3.14 Emprunts et dettes financières divers
- 3.15 Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
- 3.16 Dettes fournisseurs et comptes rattachés
- 3.17 Dettes fiscales et sociales
- 3.18 Autres dettes
- 3.19 Subventions et produits constatés d'avance

4 NOTE SUR LE COMPTE RESULTAT

- 4.1 Présentation
- 4.2 Produits d'exploitation
- 4.3 Produits exceptionnels
- 4.4 Produits financiers
- 4.5 Charges d'exploitation
- 4.6 Charges exceptionnelles
- 4.7 Charges financières

5 AUTRES INFORMATIONS

- 5.1 Tableaux des mouvements des immobilisations, des amortissements et des provisions
- 5.2 Tableau des mouvements des subventions
- 5.3 Etat des échéances des créances et dettes
- 5.4 Détail des comptes de régularisation
- 5.5 Tableau des subventions d'exploitation et fonds dédiés
- 5.6 Tableau des effectifs présents au 31/12/2013 et rémunération brute des 3 salaires les plus élevés
- 5.7 Autres informations depuis la clôture
- 5.8 Engagements donnés
- 5.9 Engagements reçus

1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 Activité

Les produits d'exploitation sont de 677.496 €, soit une hausse de 0,5 % par rapport à l'exercice précédent. Parmi ces produits, les subventions sont de 245.326 €, en évolution de 6 %, les prestations de service sont de 338.691 €, en baisse de 4%, et les cotisations sont de 71.614 €, en progression de 15 %.

1.2 Résultat

Le résultat de l'exercice est un excédent de 19.250 €.

1.3 Investissements

Les investissements de l'exercice sont de 4.481 € et correspondent pour l'essentiel à des acquisitions de matériel informatique et de mobilier de bureau.

Le montant des désinvestissements est de 227.159 €, correspondant à la mise au rebut des matériels anciens et investissements sur sol d'autrui devenus obsolètes (investissements réalisés entre 2001 et 2009 dans le cadre du jumelage entre la FAI et la MDE de St Louis du Sénégal).

1.4 Endettement

Néant.

2 PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2.2 Présentation des documents

Les documents sont présentés suivant les normes CNVA.

2.3 Méthodes d'évaluation

Les sommes portées sur les documents n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation. Il s'agit, en conséquence, des montants historiques.

2.4 Calcul des amortissements

Il est fait suivant le mode linéaire et d'après les nouvelles normes IFRS qui permettent d'adapter la durée en fonction de chaque investissement.

3 NOTE SUR LE BILAN

ACTIF

3.1 Concessions, brevets et droits similaires

Il s'agit de l'acquisition de licences de logiciels informatiques.

Les amortissements sont pratiqués suivant le mode linéaire pour une durée de 4 ou 5 ans.

3.2 Immobilisations corporelles

3.2.1 Valorisation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

3.2.2 Amortissements

Ils sont pratiqués en fonction de la durée de vie probable des biens et sont à définir en fonction de chaque investissement comme le préconise les normes IFRS.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

<u>Catégorie</u>	<u>Mode</u>	<u>Durée</u>
Matériel et outillage	linéaire	5 ans
Agencements, aménagements, installations	linéaire	8 ans
Matériel de transport	linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	linéaire	4 ans
Mobilier de bureau	linéaire	10 ans

3.3 Immobilisations financières

Non significatif.

3.4 Stocks de marchandises

Néant.

3.5 Avances et acomptes versés sur commandes en cours

Néant.

3.6 Clients et comptes rattachés

Ce poste est constitué de :

En-cours ordinaire	86.068 €
Créances douteuses nettes de provision	63 €
Factures à établir	17.956 €
	<hr/>
	104.087 €
	=====

Nos créances douteuses s'élèvent à 4.363 €. Elles ont été provisionnées à hauteur de 4.300 €.

3.7 Autres créances

Ce poste, qui représente un total de 171.787 €, se compose essentiellement des créances sur l'Europe et les collectivités territoriales en matière de subventions, pour un montant de 161.991 €, le reste représentant divers produits à recevoir (indemnités journalières, trop-versé de cotisations, assurance bétail...).

3.8 Disponibilités

Ce poste, pour un total de 31.064 €, représente le solde des comptes bancaires, essentiellement le compte courant ouvert à la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, pour un montant de 30.184 €.

3.9 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance qui totalisent 9.321 € sont des assurances et contrats de maintenance couvrant une période postérieure à la clôture de l'exercice, ainsi que des charges de combustible, tickets restaurant, engagés mais non consommés à la clôture.

PASSIF

3.10 Capitaux propres

Fonds associatif	49.132 €
Report à nouveau	- €
<hr/>	
Capitaux investis	- €
Résultat de l'exercice	19.250 €
Subvention d'investissement	1.005 €
<hr/>	
Situation nette au 31 / 12 / 2013	69.387 €
<hr/> <hr/>	

3.11 Fonds dédiés

	DEBUT Exercice	Augmentation	Diminution	FIN Exercice
Fonds dédiés	19.613 €	26.892 €	19.613 €	26.892 €

3.12 Provisions pour Risques et Charges

	DEBUT Exercice	Augmentation	Diminution	FIN Exercice
Provisions pour risques et charges	- €	3.500 €	- €	3.500 €

3.13 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Néant.

3.14 Emprunts et dettes financières divers

Ce poste se compose des régies d'avance des salariés et de l'association "Pastoralismes du Monde".

3.15 Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Ce poste de 29.784 € représente des avances perçues sur subventions à hauteur de 28.350 €.

3.16 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste qui totalise 93.671 €, comporte 39.996 € de factures non parvenues, le solde étant l'en-cours fournisseurs ordinaire.

3.17 Dettes fiscales et sociales

Elles regroupent les charges à payer aux organismes sociaux et la charge à payer à l'Etat de taxe sur les salaires, ainsi que la provision pour congés à payer et les charges sociales et fiscales afférentes, leur détermination étant suffisamment précise.

3.18 Autres dettes

Non significatif.

3.19 Subventions et produits constatés d'avance

Il s'agit de prestations facturées mais dont la réalisation n'interviendra qu'en 2014.

4 NOTE SUR LE COMPTE RESULTAT

4.1 Présentation

Le compte de résultat est présenté selon le plan CNVA.

4.2 Produits d'exploitation

Pour un montant total de 677.496 €, ils incluent les subventions pour 245.326 €, des prestations et ventes pour 338.691 €, des cotisations pour 71.614 €, ainsi que la quote-part des subventions d'investissement amortie sur l'année 2013 pour 13.579 €, le reste étant constitué de la reprise d'une provision pour client douteux et de transferts de charges.

4.3 Produits exceptionnels

Ils se composent pour 52.019 € de la reprise des subventions non amorties et sorties dans l'année du fait de la mise au rebut des immobilisations concernées (essentiellement des investissements réalisés entre 2001 et 2009 dans le cadre du jumelage entre la FAI et la MDE de St Louis du Sénégal).

Les autres produits exceptionnels, pour 8.738 €, se composent principalement du produit de la prise en charge par FranceAgriMer de coûts d'héliportages d'animaux morts de l'exercice 2012, dont la décision est intervenue toute fin 2013, ainsi que d'un crédit d'impôt lié à l'accueil d'apprentis et dont l'association a bénéficié du fait de son assujettissement en tant qu'administrateur du GIE Alpagnes et Forêts.

4.4 Produits financiers

Non significatif.

4.5 Charges d'exploitation

Elles sont enregistrées conformément aux dispositions légales.

Elles représentent un montant total de 655.454 €. Les charges externes, pour 129.127 €, sont en diminution de 2 % par rapport à l'exercice précédent. Les rémunérations et charges sociales, à hauteur de 440.349 €, ont progressé de 4 %. Le reste représente les achats groupés, les dotations aux amortissements et aux provisions, ainsi que la taxe sur les salaires.

4.6 Charges exceptionnelles

Elles se composent pour 49.697 € de la mise au rebut d'immobilisations : il s'agit pour l'essentiel des investissements sur sol d'autrui devenus obsolètes (investissements réalisés entre 2001 et 2009 dans le cadre du jumelage entre la FAI et la MDE de St Louis du Sénégal).

Les autres charges exceptionnelles, pour 5.908 €, sont constituées essentiellement de créances irrécouvrables.

4.7 Charges financières

Elles sont constituées des intérêts sur les comptes courants.

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 Tableaux des mouvements des immobilisations, des amortissements et des provisions

Tous montants exprimés en Euros.

Tableau des mouvements des immobilisations	DEBUT Exercice	Augmentation	Diminution	FIN Exercice
Immobilisations incorporelles	60 716			60 716
Immobilisations corporelles	260 030	4 181	227 159	37 053
Immobilisations financières	429	300		729
Total général	321 175	4 481	227 159	98 497

Tableau des mouvements des amortissements	DEBUT Exercice	Augmentation	Diminution	FIN Exercice
Immobilisations incorporelles	47 959	9 429		57 388
Immobilisations corporelles	194 724	12 256	177 463	29 517
Immobilisations financières				
Total général	242 684	21 685	177 463	86 905

Tableau des mouvements des provisions	DEBUT Exercice	Augmentation	Diminution	FIN Exercice
Provisions pour risques et charges	0	3 500	0	3 500
Fonds dédiés	19 613	26 892	19 613	26 892
Provisions pour dépréciation des stocks	0	0	0	0
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	9 100	0	4 800	4 300
Provisions pour dépréciation des comptes financiers	0	0	0	0
Total général	28 713	30 392	24 413	34 692

5.2 Tableau des mouvements des subventions

Tous montants exprimés en Euros.

Tableau des subventions d'investissement	DEBUT Exercice	Dotations	Reprises	FIN Exercice
ETAT - Parc de nuit Périoule 99	3 659	-	3 659	-
ETAT - Panneaux Solaires 99	2 469	-	2 469	-
CRRA - Invest Jum St Louis 01	5 514	-	5 514	-
CRRA - Invest Jum St Louis 02	21 500	-	21 500	-
CRRA - Invest Jum St Louis 03	9 045	-	9 045	-
CRRA - Invest Jum St Louis 03 Boki	2 455	-	2 455	-
CRRA - Invest Jum St Louis 04	20 000	-	20 000	-
CRRA - Invest Jum St Louis 05	50 000	-	50 000	-
CRRA - Invest Jum St Louis 06	50 000	-	50 000	-
CRRA - Invest Jum St Louis 06 tr2	18 000	-	18 000	-
ETAT - Dispositif d'Effaroucht 03	3 049	-	3 049	-
MSA - Remorque de Transport 08	1 950	-	-	1 950
CRRA - SIG et Serveur BDD 09	16 013	-	-	16 013
Total général	203 654	-	185 691	17 963

Tableau des amortissements des subventions d'investissement	DEBUT Exercice	Dotations	Reprises	FIN Exercice
ETAT - Parc de nuit Périoule 99	3 659	-	3 659	-
ETAT - Panneaux Solaires 99	2 469	-	2 469	-
CRRA - Invest Jum St Louis 01	5 514	-	5 514	-
CRRA - Invest Jum St Louis 02	12 909	8 591	21 500	-
CRRA - Invest Jum St Louis 03	5 457	3 587	9 045	-
CRRA - Invest Jum St Louis 03 Boki	-	2 455	2 455	-
CRRA - Invest Jum St Louis 04	20 000	-	20 000	-
CRRA - Invest Jum St Louis 05	38 322	11 678	50 000	-
CRRA - Invest Jum St Louis 06	24 011	25 989	50 000	-
CRRA - Invest Jum St Louis 06 tr2	8 925	9 075	18 000	-
ETAT - Dispositif d'Effaroucht 03	3 049	-	3 049	-
MSA - Remorque de Transport 08	1 731	219	-	1 950
CRRA - SIG et Serveur BDD 09	11 005	4 003	-	15 008
Total général	137 051	65 598	185 691	16 958

5.3 Etat des échéances des créances et dettes

Tous montants exprimés en €uros.

CREANCES	Montant Brut	Echéance	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres créances	729	0	729
Créances de l'actif circulant			
Créances usagers	108 387	108 387	0
Autres créances	171 787	171 787	0
Total	280 903	280 174	729

DETTES	Montant Brut	Echéance	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers	1 790	1 790	0
Autres dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 671	93 671	0
Autres dettes	98 228	98 228	0
Total	193 689	193 689	0

5.4 Détail des comptes de régularisation

408	Fournisseurs factures non parvenues		39 996,20 €
4084	Fournisseurs d'immob. factures non parvenues		NEANT
4098	RRR, Avoirs non encore reçus	NEANT	
418	Clients factures à établir	17 956,19 €	
4198	Clients avoirs à établir		NEANT
4282	Personnel - dettes pour congés à payer		34 218,83 €
4286	Personnel - autres charges à payer		NEANT
4382	Org sociaux - dettes pour congés à payer		14 498,67 €
4386	Org sociaux - charges à payer		44 144,26 €
4387	Org sociaux - produits à recevoir	7 018,22 €	
4482	Etat – dettes pour congés à payer		3 272,83 €
4486	Etat – autres charges à payer		1 509,00 €
4487	Etat – produits à recevoir	NEANT	
4687	Produits à recevoir	2 093,45 €	
486	Charges constatées d'avance	9 320,63 €	
487	Produits constatées d'avance		4 598,00 €
4875	Subventions constatées d'avance		NEANT
5186	Intérêts courus à payer		NEANT

5.5 Tableau des subventions d'exploitation et fonds dédiés

Etat des subventions	Date et référence Octroi et période	Octroyées 2013	EXTOURNES SUBV const d'av 487 / 7xx	EXTOURNES SUBV fonds dédiés 194 / 7694	SUBVENTIONS		SOLDE AU COMPTE RESULTAT		SOLDE AU BILAN		
					- const d'av 7xx / 487	- fonds dédiés 6894 / 194	Imputation comptable = 7994 - 6894	Compte de résultat = 7xx	Imputation comptable	Bilan dt 441x	
Conseil Général											
DAT convention 2013 axes 1 et 2	19/07/2013	31 472					7417	-	31 472	44117	9 442
DAT convention 2013 axe 3	19/07/2013	31 528					7413	-	31 528	44113	9 458
DAT héloportages grpés et anmx 2013	19/07/2013	21 000					74135	-	21 000	441135	6 300
PT saison des alpages 2013			2 500				7415	-	2 500	44115	2 500
PT sentiers des bergers 2013			7 186				7415	5 174	7 186	44115	7 186
PT sentiers des bergers 2012				2 995			7415	2 995	-	44115	3 026
COOP org projet Boundou 2013	22/11/2013	964					7416	472	964	44116	964
SEDD alpages et biodiversité 2013	18/10/2013	6 097					7417	-	6 097	44117	6 097
Sous-total		91 061									
Conseil Régional											
DADR accompagnement 2013	12/09/2013	38 080					7421	-	38 080	44121	38 080
DADR saison des alpages 2013			11 000				7424	-	11 000	44124	11 000
DADR sentiers des bergers 2013			3 000				7424	2 160	3 000	44124	3 000
DADR sentiers des bergers 2012				1 320			7424	1 320	-	44124	1 500
DERIC jumelage St Louis invest 08							invest	-	-	441255	13 350
DERIC jumelage St Louis invest 07							invest	-	-	441255	15 000
DADR égalité HF en agriculture 11				5 761			7427	5 761	-	44127	-
DADR zones humides 2013	12/09/2013	7 093					7428	4 717	7 093	44128	7 093
signalétique 05				2 048				2 048	-		-
Sous-total		45 173									
Etat											
FNADT programme CIMA 13	05/04/2013	26 388					743	-	26 388	4413	-
FNADT programme CIMA 12				3 205			743	3 205	-	4413	-
Sous-total		26 388									
Europe											
LEADER agrifraune 2013	13/06/2013	12 222					744	-	12 222	4414	12 222
LEADER zones humides 2013	18/09/2013	8 670					744	5 766	8 670	4414	8 670
LEADER sentiers bergers 2013 cpl	16/12/2013	1 763					744	1 763	1 763	4414	1 763
LEADER sentiers des bergers 2013			10 185				744	6 840	10 185	4414	10 185
LEADER saison des alpages 2013			14 678				744	-	14 678	4414	14 678
LEADER sentiers des bergers 2012				4 284			744	4 284	-	4414	4 327
Sous-total		22 655									
Autres											
ONCFS agrifraune 2013			10 000				745	-	10 000	4415	3 000
CG SAVOIE saison des alpages 2013			1 500				745	-	1 500	4415	1 500
Sous-total											
Total		185 277	60 049	19 613	-	26 892	7 279	245 326	133 641		

R

5.6 Tableau des effectifs présents au 31/12/2013 et rémunération brute des 3 salaires les plus élevés

NOM Prénom	Qualité	Type de contrat	ETP
Bruno CARAGUEL	Coordinateur Général	CDI Temps plein 35 heures	1
Jean-Marie DAVOINE	Technicien Pastoraliste	CDI Temps plein 35 heures	1
Christophe MOULIN	Technicien Pastoraliste	CDI Temps plein 35 heures	1
Véronique BORDEL	Chargée de Gestion	CDI Temps plein 35 heures	1
Emilie SURAN	Chargée de Mission	CDI Temps plein 35 heures	1
Mélanie GOUNON	Secrétaire Polyvalente	CDI Temps plein 35 heures	1
Véronique SAVIOZ	Secrétaire Comptable	CDI Temps plein 35 heures	1
Julien VILMANT	Technicien Pastoraliste	CDI Temps plein 35 heures	1
TOTAL : 8 ETP - Pas d'avantages en nature.			
La rémunération annuelle brute des 3 plus hauts salaires s'élève à 122.272 €			

5.7 Autres informations depuis la clôture

Néant.

5.8 Engagements donnés

Cession Dailly en garantie de découvert auprès de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes pour 43.049 €.

Le nombre d'heures acquises au 31.12.13 pour lesquelles le DIF n'a pas été exercé est de 788.

Le montant du passif actuel de l'indemnité de départ à la retraite est de 13.467 € au 31/12/13.

Hypothèses retenues : Départ volontaire à l'âge de 67 ans,
Table de mortalité TV88-90,
Taux d'actualisation 2.5%,
Taux de charges sociales 45%.

5.9 Engagements reçus

Néant.